



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

BTS

Question écrite n° 122847

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes rencontrées par certains étudiants en BTSA viticulture oenologie. Ils viennent de prendre connaissance qu'après l'obtention du brevet de technicien supérieur, ils n'auront sans doute plus la possibilité de poursuivre leurs études en préparant le diplôme national d'oenologie (DNO). En effet, des textes réglementaires en préparation supprimeraient cette possibilité en exigeant des futurs candidats à cette préparation qu'ils soient titulaires d'une licence de biologie. À quelques jours des examens, un grand nombre d'étudiants sont inquiets par cette perspective pour la prochaine rentrée. Ils n'envisageaient pas que le DNO ne leur serait pas accessible lorsqu'ils se sont engagés dans leurs études. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement dans ce domaine afin de rassurer les étudiants en BTSA viticulture oenologie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122847

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4228